

Objet : invitation à l'assemblée générale constitutive de l'ASL GF (parution au JO AFE, le 23 décembre 2025)

Madame, Monsieur,

Comme cela s'est fait récemment après les incendies de forêt en 2022 autour de Mulsanne ou de Baugé en Anjou, une association de propriétaires forestiers privés s'est constituée sur votre territoire. Il s'agit de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière ASLGF Nord Bercé, sur la moitié sud de la communauté de communes du Sud Est Manceau.

Son objectif principal est la mise en œuvre des actions de prévention des incendies de forêts.

Pour cela, cette ASLGF est ouverte à tous les propriétaires forestiers privés situés sur le territoire.

Elle aura la charge de vous représenter auprès des organisations, institutions ou associations lors des prochaines réflexions d'aménagement du territoire pour lutter contre les feux de forêt.

Ses missions seront ainsi d'organiser des opérations groupées pour réaliser des travaux, des entretiens ou autres interventions en gestion forestière.

Afin de vous présenter cela, nous avons le plaisir de vous inviter à Notre Assemblée Générale constitutive qui aura lieu :

Le jeudi 2 avril 2026 à la Salle des fêtes Albert Cossart, 2 route de Brette les pins à St Mars d'Outillé à 18h30.

Ordre du jour :

- Présentation du projet associatif en lien avec la Charte Forestière DU Sud Est Manceau
- La menace incendie de forêt
- Le territoire concerné
- Les membres du bureau et partenaires
- Les objectifs à atteindre, les actions envisagées et le budget prévisionnel

Nous comptons sur votre présence.

Si toutefois, vous ne pouvez pas être présent(e), nous vous invitons à adhérer à l'ASL directement en ligne via le lien HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/asl-gf-nord-berce/adhesions/bulletin-d-adhesion-asl-gf-nord-berce>) ou grâce au QR code présent sur le document.

Vous pouvez également nous retourner le bulletin d'adhésion ci-joint, dûment complété et signé ainsi que du mandat si nécessaire.

Une copie du diaporama présenté vous sera adressée par mail.

Bien cordialement.

Pierre de Puységur, président



L'ORÉE DE BERCÉ-BELINOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONVENTION DE MANDAT

Je soussigné M., Mme :
né(e) le :demeurant à
agissant en qualité de indivisaire |__| usfruitier(ère) |__|

Je soussigné M., Mme :
né(e) le :demeurant à
agissant en qualité de indivisaire |__| usfruitier(ère) |__|

Je soussigné M., Mme :
né(e) le :demeurant à
agissant en qualité de indivisaire |__| usfruitier(ère) |__|

Je soussigné M., Mme :
né(e) le :demeurant à
agissant en qualité de indivisaire |__| usfruitier(ère) |__|

Je soussigné M., Mme :
né(e) le :demeurant à
agissant en qualité de indivisaire |__| usfruitier(ère) |__|

Donnons mandat à

Pour :

- adhérer à l'ASLGF Nord Bercé
- me (nous) représenter lors des visites d'instruction en cas de Plan Simple de Gestion Forestier concerté

Mandant(s) :
Nom, prénom Signature avec la mention
« bon pour pouvoir »

Mandataire :
Signature avec la mention
« bon pour acceptation »
le

..... le

..... le

..... le

..... le

..... le